



COMPETITIONS PAR QUATRE



1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs LICENCIES A LA F.F.B, à l'exclusion de ceux classés en 1^o série.
- Chaque équipe est composée de 4, 5 ou 6 joueurs. Pour tout complément ou remplacement dans une équipe, les articles 34 et 35 du RNC sont strictement appliqués.
- L'IV de chaque équipe doit être au moins égal à 156 ou comporter un joueur classé au moins en 2^o série.
- Différentes épreuves (Open, Mixte, Dame, Senior) permettent d'accéder aux finales de Comité, puis finale de Ligue et finale Nationale.

2. Déroulement de la compétition

- Les équipes engagées dans les championnats Open et Mixte de cette division disputent des demi-finales, en semaine ou en week-end selon leurs choix, pouvant se dérouler géographiquement selon les décisions du bureau exécutif.
- Les équipes disputant le championnat mixte doivent comporter au moins deux joueuses et deux joueurs.
- En Dames par quatre, finale directe sur un week-end.
- Les finales de comité se font en Patton suisse et en week-end, avec un nombre d'équipes fonction du nombre d'équipes engagées.